Mars 2015

Brève de sécurité «Le nettoyage de printemps»

Le nettoyage de printemps sans stress

Avec l'arrivée du printemps, l'envie de faire un grand ménage nous titille. Mais la précipitation peut facilement mener à un accident. La cause d'accident la plus fréquente est la chute: on trébuche, on loupe une marche sur une échelle, dans l'escalier ou on tombe en montant sur une chaise.

Les recommandations suivantes éviteront bien des accidents lors des nettoyages:

- Répartissez les travaux de nettoyage sur plusieurs jours et n'oubliez pas de faire des pauses.
- Organisez bien votre nettoyage et préparez minutieusement le matériel nécessaire avant de commencer.
- Portez des vêtements confortables, mais pas trop amples, et des souliers fermés dont la semelle adhère bien.
- Assurez-vous de la stabilité des échelles et des escabeaux, et évitez les échafaudages bricolés (chaises, caisses ou livres empilés).
- Utilisez un balai à manche coudé pour nettoyer les fenêtres, et surtout ne montez pas sur le rebord de la fenêtre pour vous pencher à l'extérieur.
- Posez le matériel de sorte à ne pas risquer de trébucher dessus.
- Soulevez les objets lourds en les tenant près du corps, avec le dos droit.
- Informez les personnes qui vivent avec vous que le sol peut être glissant.
- Débranchez tout appareil électrique avant de le nettoyer.
- Evitez tout contact de l'eau avec du courant: danger mortel d'électrocution!

Prudence en manipulant des produits chimiques:

- Achetez de manière réfléchie; prenez l'habitude de toujours consulter les symboles de danger et les conseils de prudence avant l'achat.
- Suivez le mode d'emploi.
- Stockez les produits hors de portée des enfants (placez-les au moins à 160 cm de hauteur et dans des placards fermés).
- Respectez les consignes d'élimination.

De nouveaux symboles de danger seront valables à partir du 1er juin 2015. Plus d'informations sur www.cheminfo.ch



---

bpa – Bureau de prévention des accidents, case postale 8236, CH-3001 Berne
Tél. +41 31 390 22 22, fax +41 31 390 22 30, info@bpa.ch, www.bpa.ch

